

Introduction générale au Droit camerounais

Le droit camerounais est, à bien des égards, singulier : il est un mélange des systèmes juridiques romano-germanique et anglo-saxon, du droit écrit et du droit coutumier. Il est affecté par une mutation d'une ampleur toute particulière : s'y conjuguent les forces du vent de l'intégration économique et juridique sous-régionale et régionale et des changements juridiques et institutionnels au plan interne. Le témoin le plus éloquent de cette profonde mutation est l'organisation judiciaire, qui ne se laisse plus facilement présenter suivant un schéma classique. Le choix de consacrer une bonne partie de cet ouvrage à l'organisation judiciaire s'explique ainsi, autant par la place qu'occupe dans une société l'exercice du pouvoir de juger que par le souci de souligner ces récentes mutations.

Cet ouvrage a une indéniable ambition pédagogique. Au-delà, il se veut un outil d'appoint à l'intention de tous ceux qui voudraient mener des travaux de recherche sur le Cameroun. L'abondante bibliographie recensée et classée par disciplines vise cet objectif.



Jean-Marie TCHAKOUA est agrégé des Facultés de Droit, professeur titulaire des Universités. Il a longtemps enseigné l'introduction générale au droit et le droit comparé à l'Université de Yaoundé II. L'expérience qu'il a accumulée aussi bien dans l'enseignement que dans ses activités de consultant a donné à cet ouvrage une facture à la fois théorique et pratique.

Etudes africaines
Série Droit

ISBN : 978-2-343-12522-0
39 €



Introduction générale au Droit camerounais

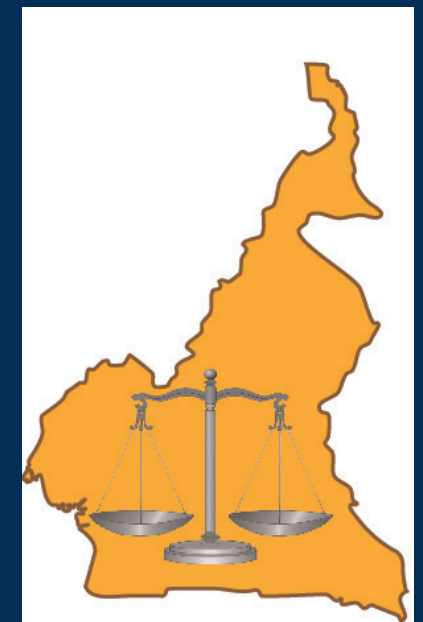
Jean-Marie TCHAKOUA

Etudes
africaines

Série Droit

Jean-Marie TCHAKOUA

Introduction générale au Droit camerounais



L'Harmattan